Réseau de solidarité des associations messines

Etaient présents : Geneviève GOREL (LDH), Corinne MAURY(Caritas), Gérard REIBEL (ATD), Jean François QUENTIN (RESF), Marine VICK (CCAS), Sandrine HAMON et Bernard LECLERC.
Raphaël PITTI, CULTURE21 se sont excusés

Le point sur les fiches

Un premier questionnaire a été envoyé aux associations.

Il y a eu peu de retours : 4 fiches complétées à ce jour.

Les fiches sont complexes, nous n'utilisons pas toutes les données recueillies, et des questions :

un annuaire pour qui, pour quoi faire ?

L'annuaire doit être centré sur les personnes et leurs besoins.

L'accès à l'information doit être rapide et celle-ci doit être fiable (à jour).

Il doit permettre aussi aux travailleurs sociaux, bénévoles ou professionnels, d'avoir une vue plus large sur l'ensemble des intervenants dans un domaine d'action.

quelles limites géographiques ?

L'annuaire concerne Metz et son agglomération.

quelles entrées pour la recherche d'information ?

Nous avons travaillé à partir du *Guide d'adresses S.O.S SOLIDARITE* édité par la Préfecture de la Moselle, conjointement avec la DDCS et d'éléments de l'annuaire social d'Ille et Vilaine.

Les entrées retenues :

- se loger
- se nourrir
- se laver
- se vêtir,
- se soigner,
- s'en sortir pour :
 - o remplir ses papiers,
 - o connaître le droit des étrangers
 - o ...
- apprendre le français

Chaque rubrique pourra comporter des sous rubriques afin de faciliter la rapidité de la recherche.

Sandrine Hamon et Bernard Leclerc travaillent sur le modèle de page qui servira à présenter chaque association. Ce modèle sera utilisé pour interroger les associations sur ce qu'elles proposent.

Marine Vick essaie de nous faire parvenir, par l'intermédiaire du CCAS les coordonnées (adresses mail) des associations ayant participé aux assises.

Echéancier:

On demande aux associations de compléter la fiche pour fin juin.

On fait le point en septembre et on envisage les moyens d'une relance.